COMMUNE DE ROSIERS D'EGLETONS

Registre des délibérations du Conseil Municipal

L'an deux mil vingt-quatre, le 25 mars 2024, le Conseil Municipal de la commune de Rosiers- d'Égletons, dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Gérard BRETTE, Maire

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

019-211917604-20240325-DEL_20245_11-DE

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 14

Accusé certifié exécutoire

Date convocation: 13 mars 2024

Réception par le préfet : 27/03/2024

Secrétaire de séance : Brigitte Laurensou

<u>PRESENTS</u>: Mesdames Jeanne-Marie AMOREIRA, Brigitte LAURENSOU, Stéphanie MAGNE, Sandrine LETOQUIN, Audrey PAREL, Marie Claude AVELINO, Messieurs Gérard BRETTE, Georges CARAMINOT, Jacques GUILLAUMIE-BILLET.

<u>ABSENTS EXCUSES</u>: Fabienne AGNOUX, Fernand ZANETTI, Francis GUILLOT, Jean-Claude TALBERT, Laurent GOURDOUX.

<u>PROCURATION(S)</u>: Fabienne AGNOUX donne procuration à Brigitte Laurensou Fernand ZANETTI donne procuration à Jeanne-Marie Amoreira

Délibération n° 2024-11 Cotisations et adhésions municipales 2024

Le maire propose l'adhésion aux associations suivantes

- l'Association des Maires de la Corrèze (ADM 19):
 Hôtel du Département 9, rue René et Emile Fage BP 199 19005 TULLE CEDEX
- l'Association Locale d'Insertion et d'Economie Alternative et Solidaire « ARCADOUR »

Zone Artisanale Bois Duval – 19300 Rosiers d'Égletons

- l'Association des Maires Ruraux de la Corrèze (AMR 19)
 Mairie de Meymac 19250 Meymac
- la Fondation du Patrimoine
- 2, route de Saint-Jean Ligoure 87260 Pierre-Buffière
- -Corrèze Ingénierie

Hôtel du département - 1900 Tulle

- l'Association protection animale Egletonnaise
- 15, avenue des pâpes limousins 19300 Égletons
- le Comité des Oeuvres Sociales du Personnel des Collectivités Territoriales : Champeau - 19000 TULLE
- S'engage à ouvrir les crédits correspondants Articles 6182 (abonnement revues), 6281 (cotisations) et 6558 (contribution aux frais de fonctionnement de ces organismes), au budget primitif 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Confirme l'adhésion de la commune de ROSIERS D'EGLETONS aux organismes ci-dessus pour l'année 2024.

Membres: 14

Présents: 9

Représenté(s): 2

Nombre de votants : 11

Exprimés: 11

Pour: 11

Contre: 0

La secrétaire de séance, Brigitte Laurensou

Abstention: 0

Burrood

Le Maire, Gérard Brette